



POUR VOUS



SIMPLIFIER



CONSEILLER



ACCOMPAGNER

DANS

**LA RÉNOVATION
DE VOTRE LOGEMENT**

ÉTAPE 1

RENDEZ-VOUS GRATUIT AVEC RÉNOV' HABITAT Arlysère

- ▲ présentation du dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique,
- ▲ définition des contours de votre projet,

C'est l'occasion pour le conseiller rénovation* de fournir les premiers conseils techniques sur les travaux à prévoir et des informations sur les aides financières en vigueur.

* Le conseiller RÉNOVATION, missionné par Arlysère est un technicien ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables)



04 79 10 48 48

www.arlysere.fr

ÉTAPE 3

RÉALISATION DES TRAVAUX

Suite au diagnostic, le conseiller priorise et définit avec vous les travaux à réaliser pour améliorer la performance énergétique de votre logement

- ▲ point avec vous sur les devis des entreprises auxquelles vous aurez fait appel.
- ▲ aide à la construction du plan de financement de votre projet (subvention, éco-coûts...)
- ▲ redirection selon vos besoins vers les autres services du guichet Habitat d'Arlysère : la consultance architecturale, l'OPAH, l'ADIL

ÉTAPE 2

DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DE MON LOGEMENT

*Vous souhaitez aller plus loin, et envisagez une rénovation énergétique globale ou par étapes.
Avec le conseiller :*

- ▲ proposition d'un diagnostic énergétique pour étudier les modalités de votre projet

Avec le bureau d'études missionné par Arlysère :

- ▲ réalisation du diagnostic énergétique,
- ▲ priorisation des travaux à réaliser,
- ▲ identification des différents scénarios de rénovation.

ÉTAPE 4

VISITE DU LOGEMENT ET SUIVI DES CONSOMMATIONS

Pendant les travaux et avec votre conseiller :

- ▲ visite du chantier avec vous et point sur l'avancée des travaux avec les entreprises.
- ▲ mise en place d'un suivi de vos consommations énergétiques et conseil sur les éco-gestes.

Avec le soutien



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

